

Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE
Tél: 04 66 49 15 90 - Courriel : fsu48@fsu.fr - Site : [fsu48](http://fsu48.fr)

Le gouvernement contre le pays !

Le ministère chargé des Finances a publié fin février un décret portant annulation pour un montant de 10 milliards d'euros de crédits publics pourtant prévus par une loi de Finances adoptée à grands coups de 49-3. Ceci confirme une fois encore le renoncement de ce gouvernement à faire face aux crises sociales et environnementales ainsi que sa volonté de mettre à mal la fonction publique et les services publics.

Cette volte-face révèle encore davantage la réalité de l'austérité budgétaire délibérément mise en œuvre par la politique libérale.

Alors que les investissements massifs nécessaires n'étaient déjà pas programmés par la Loi de finances, le pays peut-il se passer de 2,2 milliards d'euros pour l'environnement ? De 700 millions pour la cohésion des territoires ? D'un milliard en moins pour le travail et l'emploi ? De 582 millions pour l'école publique ? De 900 millions pour l'enseignement supérieur ? **Pour la FSU, la réponse est clairement NON !**

Cette saignée confirme les orientations antisociales et climaticides de ce gouvernement

qui a choisi depuis 2017 de priver l'État de financements par des cadeaux fiscaux aux plus grandes entreprises et aux ultra-riches. **Aujourd'hui il présente la facture au peuple : toujours moins d'école, toujours moins de services publics, moins de santé, moins de politiques sociales.**

Ces coupes vont aussi affecter les conditions de travail et de rémunération des personnels de la fonction publique et leur capacité à exercer leurs missions d'intérêt général au service des usagers. **C'est inacceptable pour la FSU !**

Pour les salaires et les conditions de travail, contre la rémunération au « mérite » et contre la casse programmée des statuts, la FSU, avec l'intersyndicale Fonction Publique, appelle à la grève et à la manifestation le mardi 19 mars.

Dans le cadre du groupe des 9, la FSU appelle l'ensemble des retraités à se mobiliser dans l'action le mardi 26 mars.

Hervé Fumel

Secrétaire départemental FSU48

Dispensé de timbrage
MENDE CT

P

PRESE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DEPOSE LE 13/03/24



SOMMAIRE

- P 2 Service public & écologie
AESH
- P 3 Service public & école
1^{er} et 2nd degré
- P 4 Les actions !

POINTS ACTIONS

**Fonction Publique
Urgence Salaires
MARDI 19 MARS
(10h30 place Urbain V)**

**Action retraité.e.s
MARDI 26 MARS
(10h30 place Urbain V)**

Un service public de l'écologie au rabais

Le début d'année a de quoi porter un coup au moral des personnels de l'écologie : remaniement, annonces réactionnaires, mutisme public, coupes budgétaires...

Affaiblissement du ministère.

Le « grand » ministère – vu le nombre de ses domaines d'actions - de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, baisse, au fil des remaniements, dans le rang protocolaire. Pas de quoi rassurer devant l'ambition et le volontarisme attendus en matière d'écologie, en pleine tourmente planétaire. Cela donne peu d'espoir que le ministre Béchu remporte des arbitrages pour la biodiversité quand les politiques publiques se contredisent (avec celle du MA-SA par exemple : injonctions de production de bois ou effets perniciose de la PAC).

Affaiblissement des personnels.

En pleine crise du monde agricole, les personnels et les missions du service public de l'environnement ont été particulièrement visés (OFB, Dreal, DDT-M, DDi). Aucune expression publique forte, de défense et de soutien des services, des agent.es et de leurs missions ! De nombreux.es agent.es sont dans l'expectative sur la remise en question et le sens donné à leurs missions, sur leur capacité à les mener pleinement et en toute sécurité.

Affaiblissement des politiques environnementales.

Le 1er ministre égrène des mesures pour une sortie de crise sur le dos de la transition écologique, mais ne répond pas à la revendication première des paysan.nes (des revenus dignes issus de leur travail !). Ça ne convainc personne. Simplification administrative rime avec régression environnementale, mais le manque de ligne politique directrice est une source majeure de complexification quotidienne des normes, des aides, etc. A côté, plus de 1000 scientifiques alertent sur la « régression pour l'environnement et la santé » que constituent les propositions de l'exécutif sur l'agriculture (Le Monde, 26 février).

Affaiblissement des moyens.

L'annonce brutale par le ministre de l'Économie d'annulation de crédits est-elle le dernier palier de régression ? Comment rester serein.e ? Le décret frappe, directement ou non, mais fortement, les programmes du ministère de l'Écologie, le plus durement concerné : plus de 2,5 milliards d'euros sur les 10 annulés.

Les exemples sont trop nombreux : révision drastique du budget alloué à MaPrimRénov (moins 1 milliard) ; baisse de 500 millions du Fonds vert... adieu la rénovation de 40 000 écoles ?...

Sur « Paysage, eau et biodiversité », près de 57 millions d'euros en moins, cela ne va pas arranger les difficultés budgétaires des parcs nationaux. Les dotations ne leur donnent pas suffisamment de capacité pour répondre autant aux appels à projets pour les territoires. Le Parc national des Cévennes ne s'est toujours pas vu notifier sa dotation 2024... Des coupes arbitraires sont opérées et dégradent les conditions de travail des agent.es, l'action sociale. Les directeur.ices, alors, ne s'offusquent plus des euros du mécénat, même peu écologiques (bouteilles d'eau en plastique de source captée), pour faire tourner le service public !

Juste avant ces annonces, le Sne-FSU demandait au ministre de doter les parcs nationaux des moyens corrects pour fonctionner. Le ministre Béchu était alors réceptif, voire confiant, comme s'il n'avait pas encore eu vent du décret de Bercy. Cela laisse pantois.

Face à cette avalanche, l'espoir des agent.es ne peut naître que d'une prise de recul, « historique » (que, contemporain.es de cette époque charnière, il nous est difficile de prendre) que le dessein résiderait bien dans la mutation, déjà amorcée, vers un autre modèle et que ces dernières décisions marqueraient les derniers soubresauts d'un monde économique bientôt disparu.... Il nous faut tenir bon !

Sandrine DESCAVES

Pour le SNE-FSU48

AESH : Un service public à défendre

Les AESH sont le maillon fondamental de l'école inclusive. Aujourd'hui, ils et elles sont plus de 170 en Lozère et accompagnent près de 400 élèves. Ces moyens humains ne sont pas à la hauteur des besoins, et ne permettent pas d'assurer un service public de qualité. De fait, les AESH sont empêché.e.s de mener à bien leur mission d'une très grande utilité sociale, malgré leur engagement sans faille. Ce métier est quasi exclusivement assuré par des femmes, ce qui aggrave son déclassé salarial et freine sa reconnaissance. La FSU exige que le métier et la professionnalité des AESH soient mieux reconnus et se bat pour cela. Par exemple, une délégation académique FSU-SNUIPP et SNES-FSU a été reçue par le Secrétaire Général et la Cheffe de Service du SIG AESH dans les locaux de la

DSDEN66 afin d'évoquer les difficultés liées à la nouvelle gestion administrative et financière par le SIG-AESH.

La FSU rappelle ses revendications de création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B intégrant et reclassant les AESH déjà recruté.es et la suppression des PIAL. La FSU porte une redéfinition du temps de travail des AESH, permettant l'accès à des emplois à temps complet, pour toutes et tous les AESH pour un accompagnement devant élève de 24h.

FSU-SNUipp, SNES-FSU et SNETAP-FSU



ENGAGÉES POUR
UNE AUGMENTATION
DE NOS SALAIRES

Recul du service public d'Éducation en Lozère : **Dans le 1^{er} degré : perte de 6 postes et fermetures de 18 classes en 5 ans**

Ce vendredi 1^{er} mars 2024 se tenait le CDEN où était entérinée la carte scolaire du DASEN pour la rentrée 2024. Le DASEN a entériné la fermeture de trois classes (Marvejols, Langogne et Saint Chely d'Apcher) qui correspondent aux trois postes que la Lozère devait rendre à l'Académie. Ainsi, en 5 ans, la Lozère a perdu 6 postes en Lozère, et le DASEN a procédé à la fermeture 18 classes pour répondre à ces dotations négatives, mais aussi pour répondre à la politique nationale mais sans moyen (remplacement, inclusion, formation) au détriment de la qualité d'enseignement (4 ouvertures de classe seulement en 4 ans).

La FSU48 ne cesse de combattre cette politique d'austérité. Cette année la dotation négative décidée par la rectrice et validée par le DASEN sacrifie les ouvertures indispensables et nécessaires de la deuxième classe à Nasbinals ainsi que le poste UPE2A sur le bassin mendois, et impacte 3 écoles, malgré les fortes mobilisations des élu.es, des parents et

des partenaires de l'école. Ces mouvements, accompagnés par la FSU48 démontrent le profond attachement de tou.tes les citoyen.nes à l'enseignement public lozérien.

La Lozère c'est 81 écoles réparties sur tout le département, dont 43 écoles de moins de 4 classes qui représentent 92 classes (30 % des classes du département). Toute fermeture est maintenant synonyme de disparition du service public d'Éducation. Ce tissu scolaire doit être sanctuarisé pour garantir et conserver un maillage de qualité et équitable, accessible sur tout notre territoire.

Florence Lazes, Christian Rameau

Pour la FSU-SNUIPP 48

Éducation nationale : la casse continue et s'accélère !

La prévision de rentrée 2024 dans le département de la Lozère, concernant les postes enseignants, est alarmante. Trois emplois (et donc trois classes) sont perdus dans le premier degré (Langogne, Saint-Chély-d'Apcher et Marvejols). Les collèges du département, grâce au destructeur et réactionnaire « choc des savoirs », perdent en moyens horaires l'équivalent de quatre classes. En lycée, c'est l'équivalent en moyens horaires d'une classe qui vont manquer. Le Ministre Attal, devenu premier ministre avait alors annoncé « faire rentrer l'Éducation à Matignon ». **C'est clair qu'il a oublié d'y faire rentrer son budget !**

Ce même premier ministre, renonçant à toute ambition scolaire pour le service public, a validé, à la demande de Bercy, la suppression de 582 millions d'euros pour le budget 2024 de l'Éducation nationale, fin février. **Les moyens manquaient déjà, ils vont encore plus manquer !** La nouvelle locataire de la rue de Grenelle ne semble pas faire preuve des meilleures dispositions à l'égard de l'école de la République. Elle imagine déjà trouver de nouvelles économies à faire sur son dos en relançant des ambitions girondines de territorialisation.

Depuis l'automne, le dénigrement décomplexé de l'école publique, brandi comme un étendard élitaire par des ministres habitués depuis leur plus tendre enfance à l'entre-soi social ultra-élitiste tend à devenir une norme de communication pour justifier une politique éducative qui, années après années, maltraite, brutalise et méprise les

personnels et ce service public.

En quelques mois, les ministres successifs ont fait plus de mal au service public d'éducation que tout ce qui a été fait au cours de la longue période reliant Claude Allègre à Jean-Michel Blanquer.

L'école de la République n'est pas un coût pour la nation, elle est l'outil de développement de sa jeunesse et de son avenir. L'école de la République n'est pas un vulgaire appendice de la « start-up nation » de la Macronie, ni un marché, ni une entreprise, ni une marchandise. Elle continue, malgré les violentes attaques qui lui sont assénées par les petits commis de l'oligarchie, à être un levier pour davantage d'égalité et d'émancipation. Elle reste un rempart contre le triomphe global d'une vision libérale et réactionnaire de la société.

Le contexte actuel est particulièrement dangereux pour l'avenir de notre société. Ainsi, défendre l'école, c'est aussi défendre la République et lui donner les moyens afin d'assurer la réussite de tous les élèves. Ceci est d'une impérieuse nécessité. A bon entendeur, salut !

Clémence Gouret, Hélène Talagrand, Isabelle Volle
Pour le SNES-FSU48

**Retraités : à pied, avec une canne ou un déambulateur toutes et tous dans la rue
le 26 mars, MENDE 10h 30 place urbain V**

« Dans les cinq ans qui viennent, je ne touche pas à la retraite de celles et de ceux qui sont aujourd'hui des retraités. Leur retraite sera préservée, il n'y aura pas de perte de pouvoir d'achat, c'est essentiel » (le candidat Macron en 2017).

Depuis cette date toutes les personnes en retraite ont perdu au moins 9,1 % de pouvoir d'achat ! Et depuis, Macron Président, promet une loi grand âge qui s'éloigne de plus en plus...

Pendant ce temps les gouvernements assèchent les ressources de la Sécurité sociale, notamment par une politique d'exonérations, réduisent le rôle de la Sécu par les franchises médicales, les dépassements d'honoraires et transfèrent les compétences de la Sécu aux complémentaires, onéreuses et inégalitaires.

L'augmentation des cotisations mutualistes pour les retraités pousse à réduire les soins, alors que les multiples scandales autour des Ehpad n'ont pas conduit à de véritables mesures concernant la dépendance.

Devant cette situation le groupe des 9 appelle à une mobilisation autour de deux revendications fortes :

100 % Sécu pour les soins, et des services publics de proximité.

un grand service public de l'autonomie avec zéro reste à charge.

**URGENCE SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE
TOUTES ET TOUS EN GREVE ET DANS L'ACTION**



Nos organisations syndicales condamnent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans la fonction publique. Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour revaloriser le point d'indice dans une situation d'effondrement du niveau des rémunérations des agent-es publics (**en 10 ans, pour faire face à une inflation de 25%, la valeur du point d'indice a progressé seulement de 6%**).

De plus, le président de la République a réaffirmé son ambition de rémunérations au « mérite » pour toutes et tous les fonctionnaires et a ajouté un plan de 10 milliards d'économies pour les ministères et les agent-es qui mettent en œuvre les politiques publiques.

Les agent-es et agents ne sont pas dans l'attente du « mérite » mais d'une rémunération indiciaire qui leur permette de vivre dignement de leur travail et qui soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions. Pour améliorer l'attractivité des différents métiers des Fonctions publiques, une hausse généralisée des salaires s'impose.

Pour mettre un terme aux attaques contre l'ensemble des personnels des Fonctions publiques et pour refuser une année blanche en matière salariale, nos organisations syndicales appellent toutes et tous les fonctionnaires de Lozère à se mettre en grève et à se rassembler le

Mardi 19 mars 2024 à 10h30

à Mende, Place Urbain V

Pour manifester leur mécontentement dans les rues

Pour se réunir en AG de grévistes à 12h30 (salle BARDY 1, place du Foirail, Mende)

Pour discuter des suites du mouvement